

NORMES D'ÉDITION ET DE STYLE : INDICATIONS SPÉCIFIQUES

SIGNES ORTOTYPOGRAPHIQUES

- En français, la combinaison « oe » correspond à un seul signe typographique : « œ », comme dans *cœur*, *Oeuvres*, etc. Il en va de même pour le digraphe latin « ae », qui doit être écrit avec le symbole « æ » ; comme par exemple dans *cælum*, *et cætera*, etc.
- Les guillemets bas ou d'angle (« guillemets ») doivent toujours être utilisés, quelle que soit la langue dans laquelle le texte est rédigé. Si d'autres guillemets doivent être utilisés dans une citation entre guillemets, il faut utiliser des guillemets hauts ("guillemets"), qui ne doivent pas être confondus avec des guillemets droits ("faux guillemets ou guillemets droits").
- De même, l'apostrophe droite ('apostrophe') doit être évitée dans tout le texte et remplacée par les guillemets simples courbes ('apostrophe').
- Le trait d'union simple (-) doit être utilisé dans les mots composés qui l'exigent (rapport qualité-prix, examen théorico-pratique), ainsi que pour joindre d'autres combinaisons graphiques, telles que des chiffres (arabes ou romains) dans le but de désigner l'espace entre l'un et l'autre : les pages d'un article (18-35) ou une période donnée (les XII^e-XIV^e siècles), ou des lettres : les Jeux de Barcelone-92. Au contraire, le tiret moyen (–) est utilisé pour les énumérations et pour introduire un commentaire ou une incise. En français, les tirets d'ouverture et de fermeture s'écrivent à côté du premier et du dernier mot de la période, sans séparation. Le tiret final d'une clause est supprimé s'il est suivi d'un signe de ponctuation.
- Les abréviations telles que *vid.*, *cf.*, *et al.*, etc. apparaissant dans le corps du texte doivent être écrites en italique minuscule (sauf si elles apparaissent en position initiale absolue ou après un point) et suivies d'un point abrégé. Les abréviations pour « page », « pages » et « suivant » sont respectivement « p. », « pp. » et « ss. ».
- Les siècles sont toujours écrits en chiffres romains et en majuscules et l'abréviation « e » (et non « ème ») doit être écrite en exposant après le chiffre du siècle, par exemple « XIX^e siècle ».
- Les acronymes doivent être écrits sans ponctuation. Exemple : AFUE (Asociación de Francesistas de la Universidad Española), CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).
- L'utilisation d'abréviations de mots doit être évitée dans la mesure du possible, et n'est conseillée que lorsque leur fréquence dans le texte, pour des raisons de rapidité et d'économie, l'exige. Exemple : *ms.* pour *manuscrit*.
- Les dates doivent être écrites selon le modèle « jour/mois/année » : 14/04/2020.

ANONYMAT DE L'ÉVALUATION

Pour garantir l'anonymat de l'évaluation, veuillez télécharger votre original en suivant ces instructions :

- Dans MS Word : onglet Document → Information. Dans le coin inférieur droit, vous verrez votre nom. Cliquez sur « Protéger le document » et suivez les instructions. Enregistrez et fermez le document et, lorsque vous l'ouvrirez à nouveau, vérifiez sous Document → Information que votre nom a disparu.
- Dans LibreOffice : Outils → Options LibreOffice → Sécurité → Options de sécurité → Options → Options → Supprimer les informations personnelles → OK → Enregistrer.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIFIQUES SUR LA COMPOSITION ET L'ORGANISATION DU TEXTE

MISE EN PAGE

- **Format ou type de papier** : DIN A4 (21,0 x 29,7 cm).
- **Marges** : 4 cm à gauche et 3 cm à droite, en haut et en bas.
- **En-tête et pied de page** : 2 cm.
- **Interligne** pour tout le texte : 1 ou simple.
- **Alignement du texte** : justifié (sauf pour les titres et les légendes des tableaux ou des images et graphiques, qui doivent être centrés). Les titres de sections et de sous-sections sont également justifiés ou alignés à gauche.
- **Retrait des paragraphes** : 1,25 cm, sauf pour les citations mises en évidence, qui ne comporteront pas de retrait.
- La **séparation des mots** sera activée (dans Word : Mise en page → Mise en page → Traits d'union → Automatique).
- **Numérotation des pages** : utilisez la feuille de style.
- **Police** : Adobe Pro Garamond ou, à défaut, Times New Roman.

TAILLE DES CARACTÈRES

- **Titre du document** (article, note de lecture...) : 16 pt et en gras.
- **Nom et prénom de l'auteur** : 14 pt et en gras.
- **Centre de recherche de l'auteur** : 14 pt et en italique.
- **Adresse électronique de l'auteur et ORCID** : 11 pt.
- **Titres des sections et sous-sections** : 12 pt et en gras.
- **Texte principal** : 12 pt.
- **Citations en exergue** (séparées du texte principal) : 11 pt.
- **Tableaux, diagrammes, listes, etc.** : 11 pt.
- **Notes de bas de page ou légendes des tableaux, images, graphiques, etc.** : 10pt.
- **Notes de bas de page** : 10 pt.
- **Références bibliographiques complètes à la fin de l'article** : 11 pt.
- **Textes des annexes** : 11 pt.

ESPACEMENT DES PARAGRAPHES

- La séparation entre les paragraphes doit se faire au moyen de la commande correspondante dans le traitement de texte (dans Word : Paragraphe > Espacement > Avant

et/ou Après). Il ne se fera jamais au moyen de plusieurs sauts de paragraphe (touche « Entrée » ou « Enter »).

- Le texte principal de la contribution doit commencer avec un espacement de 42 pt avant les derniers mots-clés (qui seront toujours les **Keywords**).
- Titre de l'article : 24 pt avant, 18 pt après.
- Séparation entre **Palabras clave** et **Résumé** et entre **Mots-clés** et **Abstract** : 6 pt.
- Titres des sections principales ou des sous-sections (1., 2., etc.) : 12 pt avant, 0 pt après.
- Titres des sous-sections ou titres de deuxième, troisième ou quatrième niveau (1.1., 2.1., 2.1.1., 2.1.1.1., etc.) : 6 pt avant, 0 pt après.
- Citations en exergue : 0 pt avant, 6 pt après.
- Tableaux, graphiques, énumérations, etc. : 6 pt après.
- Notes de bas de page : 0 pt avant, 2 pt après.
- Références bibliographiques : 0 pt avant, 3 pt après.

ORGANISATION DU TEXTE

Si nécessaire, le corps du texte doit être divisé en paragraphes et sous-paragraphes, qui doivent être numérotés consécutivement en chiffres arabes. Ils doivent être numérotés dans l'ordre décimal (1., 1.1., 1.1.1., etc.), toujours en gras et alignés à gauche (sans retrait ni tabulation). Ne jamais utiliser la numérotation automatique du traitement de texte.

Exemple :

- 1. Introduction**
- 2. L'histoire du texte**
- 2.1. Les manuscrits**

TITRE

Le titre de la contribution doit être compréhensible, clair, précis et représentatif de son contenu. Sa longueur maximale est de 100 caractères. Il doit être centré, en caractères ronds (minuscules), en taille 16 et en gras. Espacement des paragraphes : 24 pt avant, 18 pt après.

Les notes de bas de page ne sont pas autorisées dans le titre (sauf dans les Notes de lecture).

DÉTAILS DE L'AUTEUR·E (DES AUTEURS·ES)

Dans un fichier séparé, nommé <donnees-nom>, le nom complet de l'auteur doit être indiqué sous le titre de la proposition en caractères gras de taille 14. Le prénom doit être écrit en lettres rondes, tandis que le(s) nom(s) de famille doit(vent) être écrit(s) en petites capitales (en distinguant les majuscules des minuscules). Espacement des paragraphes : 18 pt avant, 0 pt après. Sur la ligne suivante, le nom officiel de l'institution à laquelle l'auteur est lié (et non son poste ou son diplôme universitaire) doit être indiqué en italique en taille 14 ; en dessous, l'adresse électronique et, sur une troisième ligne, l'identifiant ORCID, tous deux en minuscules et en taille 11.

RÉSUMÉS ET MOTS-CLÉS

Après les coordonnées de l'auteur·e, trois résumés et leurs mots clés correspondants en espagnol, en français et en anglais doivent être insérés (en respectant toujours cet ordre, quelle que soit la langue dans laquelle l'article est rédigé). Les titres de cette section (**Resumen/Palabras clave ; Résumé/Mots-clés ; Abstract/Keywords**) seront écrits en minuscules et en gras, taille 11. Entre chaque bloc linguistique, il y aura un espacement de 6 pt.

La longueur des résumés ne doit pas dépasser 120 mots.

Le nombre maximum de mots clés est de cinq (séparés par une virgule) et l'utilisation de mots déjà inclus dans le titre de l'article doit être évitée.

CITATIONS

On utilisera le système de citation de style Harvard, consistant à indiquer entre parenthèses (si l'auteur·e n'est pas cité dans le texte) le nom de famille, l'année de publication de la référence et la page de la citation ou de la source. Si plusieurs auteurs·es sont indiqués, ils seront classés par ordre alphabétique ou chronologique et séparés par des points-virgules.

Exemples :

- Les termes d'adresse manifestent ainsi cette double relation des interlocuteurs qui « a pour fondement la définition de chacun comme être humain assumant telle fonction sociale » (Perret, 1968 : 10). Leurs différents rôles ont déjà été étudiés : rôle désinatif (Lagorrette, 1998), rôle prédicatif (Lagorrette, 2003), rôle sociolinguistique (Perret, 1970), rôle argumentatif (Détrie, 2006 ; Monte, 2008). Leur forme morphologique « renvoie à un degré de conventionnalisation, de l'inspiration conjoncturelle d'un locuteur aux emplois pérennes liés aux routines socio-discursive », d'après Jaubert (2017 : 4).

Les **citations dans le texte** ne dépassant pas quarante mots doivent être mises entre guillemets et non en italique.

Les **citations de plus de 40 mots** doivent figurer dans un paragraphe séparé avec un double retrait (2,5 cm à gauche et 2 cm à droite), séparé de 6 pt du paragraphe suivant. La taille de la police doit être de 11 et le texte doit être reproduit sans guillemets ni italiques (sauf s'ils figurent dans le document source).

Les omissions dans les citations seront indiquées par trois points entre crochets : [...].

Exemple :

La nouvelle de sa ruine anéantit Eugène Sue, et cette catastrophe inattendue le jeta pendant quelques jours dans une prostration complète ; [...] presque tous les amis des jours de richesse disparurent [...]. Les coeurs dans l'amour desquels il espérait pouvoir se retremper et se consoler lui refusèrent les compensations auxquelles il était en droit de prétendre (Solms, 1858 : 30-31).

La référence (année : page) ne peut jamais apparaître seule, mais doit être immédiatement précédée du nom de l'auteur ou figurer entre parenthèses. Exemples :

Incorrect :

Nous avons ainsi élargi la démarche de Laborde-Milaa et Temmar dont l'analyse porte sur la mise en scène de l'écrivain dans la presse écrite à partir d'une figure stéréotypée en arrière-plan : « Les articles de notre corpus de presse se construisent

à partir d'un présupposé : l'existence d'un écrivain-type, un écrivain-modèle, pourvu à la fois de valeur et d'authenticité » (2008 : 1).

Correct :

Nous avons ainsi élargi la démarche de Laborde-Milaa et Temmar (2008 : 1) dont l'analyse porte sur la mise en scène de l'écrivain dans la presse écrite à partir d'une figure stéréotypée en arrière-plan : « Les articles de notre corpus de presse se construisent à partir d'un présupposé : l'existence d'un écrivain-type, un écrivain-modèle, pourvu à la fois de valeur et d'authenticité ».

L'utilisation de *idem* ou *ibidem*, ou de leurs abréviations, pour se référer aux auteurs·es ou aux œuvres cités n'est pas autorisée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Des exemples sont donnés dans la sous-section suivante.

- Chaque référence doit être formatée avec un retrait français de 1,25 cm [Paragraphe → Retrait et espacement → De 1^{re} ligne → Suspendu] et avoir un espace de paragraphe ultérieur de 3 pt.
- L'identité de l'auteur·e doit être donnée telle qu'elle apparaît dans la source de référence, sachant que le prénom complet de l'auteur·e (pas l'initiale) doit toujours être donné. Les noms de famille des auteurs·es figurant en tête de la référence bibliographique doivent être écrits en petites capitales (en respectant les majuscules et les minuscules). Le nom de famille doit être séparé du prénom par une virgule et un espace.
- Si un document est signé par plusieurs auteurs·es, seul l'ordre « NOM(S), Prénom(s) » doit être utilisé pour le/la premier/ère auteur·e ; dans les autres cas, c'est la séquence « Prénom (s), NOM(S) » qui doit être utilisée. Les auteurs·es doivent être séparés par des points-virgules, sauf le/la dernier/ère auteur·e, qui doit être précédé du signe & (au lieu de *et*).
- Dans le cas d'ouvrages plus ou moins anciens cités dans des éditions modernes, on indiquera l'année de l'édition citée suivie de l'année de l'édition originale entre crochets, par exemple : FLAUBERT, Gustave (1972 [1857]) : *Madame Bovary*. Paris, Gallimard. La même procédure sera utilisée pour les rééditions d'ouvrages récents, par exemple : BARTHES, Roland (2010 [1957]) : *Mythologies*. Paris, Éditions du Seuil.
- Dans le cas d'éditions de référence d'œuvres classiques (la *Bible*, la *Poétique* d'Aristote, etc.), il est recommandé de suivre le système de notation de ces éditions.
- Dans le cas d'ouvrages publiés la même année par le/la même auteur·e ou groupe d'auteurs·es, l'année de publication doit être suivie d'une lettre minuscule (a, b, c...). L'ordre à adopter dans ce cas est le suivant : d'abord les livres, puis les chapitres de livres, les articles de revues, etc.
- Lorsque plusieurs œuvres d'un/une même auteur·e ou groupe d'auteurs·es sont citées, le(s) prénom(s) et le(s) nom(s) de chaque auteur doivent être répétés systématiquement, quel que soit le nombre d'œuvres citées. L'utilisation d'une ligne continue pour indiquer qu'il s'agit d'une œuvre de l'auteur ou du groupe d'auteurs précédent n'est donc pas autorisée.

- Si l'auteur·e principal·e de la référence est l'éditeur/éditrice, le/la coordinateur/coordonatrice ou le/la directeur/directrice de l'ouvrage, il convient de l'indiquer entre crochets au moyen de l'abréviation correspondante (éd., coord., dir.) avant la date de publication. Par exemple : HERRERO CECILIA, Juan [éd.] (2010).
- Les titres des monographies, des livres et des revues doivent être en italique et se terminer par un point.
- Les titres des ouvrages publiés dans des revues, des actes de conférence, etc., ou en tant que chapitres de monographies seront délimités par des guillemets et fermés par un point.
- Pour les ouvrages publiés sur un support autre que le papier, ce support (microfiche, disquette, CD-ROM, DVD-ROM, etc.) doit être indiqué immédiatement après le titre entre crochets.
- Les revues doivent être citées par leur nom complet, en évitant les acronymes ou autres abréviations.
- Après le nom de la revue, séparé par une virgule, il convient d'indiquer le numéro, le tome ou le volume. Suivent, après une virgule, la première et la dernière page de l'article (jointes par un trait d'union). Si la revue est publiée plusieurs fois par an et que sa numérotation le reflète, il convient d'indiquer le numéro ou le volume et, séparés par deux points (:), le numéro correspondant.
- Dans le cas d'un article publié dans un numéro monographique ou spécial d'une revue, le nom du ou des éditeurs du volume et le titre de la monographie en italique doivent être précisés avant les numéros de page et entre crochets.
- Toutes les références, actuelles et anciennes, qui peuvent être consultées en ligne doivent inclure le DOI ou (s'il n'y en a pas) une URL valide.

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIVRES ET MONOGRAPHIES

[NOM(S)], [Prénom(s)] [éd./dir/coord.] [(Année)] : [Titre]. [Traduction/Édition de Prénom(s) Nom(s) / Thèse de doctorat sous la direction de Prénom(s) Nom(s)) [Lieu], [Maison d'édition], [(Collection/Série) –facultatif–]. [numéro d'édition ; réimpression, édition originale, etc.]

Exemples :

ALFARO, Margarita ; Yolanda GARCÍA & Beatriz MANGADA [coord.] (2012) : *Paseos literarios por la Europa intercultural*. Madrid, Calambur (Ensayo, 6).

BRIALES, Isabel (2015) : *La transferencia socio-cultural en Bienvenue Chez les Ch'tis*. Thèse de doctorat sous la direction de Pilar Rodríguez Reina. Séville, Université Pablo de Olavide.

LAGORGETTE, Dominique (1998) : *Désignatifs et termes d'adresse dans quelques textes en moyen français*. Thèse de doctorat sous la direction de Michèle Perret. Paris, Université de Paris X Nanterre.

RABELAIS, François (2003 [1532]) : *Pantagruel*. Édition et traduction de Alicia Yllera. Madrid, Cátedra (Letras Universales).

SENARCLENS, Vanessa de (2003) : *Montesquieu, historien de Rome*. Genève, Droz (Bibliothèque des Lumières).

CONTRIBUTIONS À DES MONOGRAPHIES OU À DES CHAPITRES DE LIVRES

[NOM(s)], [Prénom(s)] [(Année)] : [« Titre de l'article »], in [Prénom(s) Nom(s) de l'auteur·e (éd. / coord. / dir., etc. du livre)], [Titre du livre]. [Lieu], [Maison d'édition], [(Collection/Série) – facultatif –], [volume/tome, pages]. [DOI ou URL :

Exemples :

AMORES, Miguel (2017) : « La critique espagnole certifie le phénomène Houellebecq », in Antoine Jurga & Sabine van Wesemael (éd.), *Lectures croisées de l'œuvre de Michel Houellebecq*. Paris, Classiques Garnier, 179-194.

CHARPENTIER, Isabelle (2011) : « Les “ethnotextes” d’Annie Ernaux ou les ambivalences de la réflexivité littéraire », in Danielle Bajomée & Juliette Dor (éd.), *Annie Ernaux : Se perdre dans l'écriture de soi*. Paris, Klincksieck, 77-101.

GROS, Gérard (2002) : « Traduire, au fond, pour la forme. Réflexions sur la mise en français moderne de textes médiévaux de langue d'oïl (XIII^e-XV^e siècles) », in María Carme Figuerola, Montserrat Parra & Pere Solà (éds), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. Lleida, Milenio, 21-32.

MARTINS-BALTAR, Michel (1997) : « De l'énoncé lié à l'énoncé de motif usuel: le projet de dictionnaire DICOMOTUS », in Jean Perrot (coord.), *Polyphonie pour Iván Fónagy*. Paris, L'Harmattan, 323-341.

SCHMITT, Arnaud (2014) : « La autoficción y la poética cognitiva », in Ana Casas (éd.), *El yo fabulado. Nuevas aproximaciones críticas a la autoficción*. Madrid / Francfort, Iberoamericana / Vervuert, 45-64.

ARTICLES DANS DES REVUES

[NOM(s)], [Prénom(s)] [(Année)] : [« Titre de l'article »] [Titre complet de la revue], [volume : numéro], [[monographie / special issue / dossier thématique : Prénom(s) Nom(s), éd./dir./coord., Titre de la monographie]], [pages]. [URL ou DOI :].

Exemples :

DIMOPOULOU, Barbara (2005) : « La légende du château dans *Inès de Las Sierras* de Charles Nodier et dans *L'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly ». *Eidolon*, 71 [Pascale Auraix-Jonchière & Gérard Peylet, éds, *Châteaux romantiques*], 159-176.

GONZÁLEZ DE URIARTE MARRÓN, Cristina (2018) : « El viaje y su ilustración : la función de la imagen en los relatos franceses de viajes (siglos XVI-XIX) ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 33 : 2, 259-273. DOI : <https://doi.org/10.5209/THEL.59715>

LETHUILLIER, Jacques (2003) : « L'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée ». *Meta*, XLVIII : 3, 379-392.

PICAZO, María Dolores (2018) : « Le pouvoir dévastateur du regard chez Nelly Arcan : de l'œil photographique à l'œil médusant ». *Anales de Filología Francesa*, 26, 526-535. DOI : <https://doi.org/10.6018/analesff.26.1.352611>

SCHAAL, Michele A. (2017) : « Whatever Became of *Generation Mitterrand*? Virginie Despentes's *Vernon Subutex* ». *The French Review*, 90 : 3, 87-99.

TUTIN, Agnès & Olivier KRAIF (2016) : « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents ». *Lidil*, 53, 119-141.

VICENS-PUJOL, Carlota (2019) : « Revistas culturales y de vanguardia publicadas en España en lengua francesa : una aproximación ». *Cédille, revista de estudios franceses*, 16 [Monografías 9 : Diana Cooper-Richet (éd.), *Regards croisés sur la presse francophone en Espagne et la presse hispanophone en France (XVIII^e-XX^e siècles)*], 29-42. DOI : <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2019.17.16.03>

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Selon le type de document (livre, rapport, catalogue, matériel audiovisuel, revue électronique, base de données, site web institutionnel, blog, etc.), outre les éléments habituels (auteur·e, titre, maison d'édition, année, etc.), il convient d'ajouter les éléments suivants :

- Type de support : CD-ROM, en ligne, blog, etc.
- DOI ou URL [sans point final].

Dans le cas de documents électroniques cités dans le texte qui ne sont pas paginés ou qui ne comportent pas d'indication de paragraphe, il convient d'indiquer « en ligne » après l'année. Exemple : García (2019 : en ligne).

Exemples de références de ressources électroniques :

BERNABÉ, Alberto ; Francesc CASADESÚS & Marco Antonio SANTAMARÍA [éds.] (2010) : *Orfeo y el orfismo : nuevas perspectivas*. Biblioteca Virtual Cervantes. URL : <http://www.cervantesvirtual.com/obra/orfeo-y-el-orfismo-nuevas-perspectivas-0>

CHARNAY, Désiré (1885) : *Les anciennes villes du Nouveau Monde. Voyages d'exploration au Mexique et dans l'Amérique Centrale*. Paris, Hachette. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148-bpt6k10733803.image>

MONTE, Michèle (2008) : « Usages littéraires de l'apostrophe : fonctions textuelles et pragmatiques et spécificités génériques », in *Actes du 1^{er} congrès mondial de linguistique française* [CD-Rom], Paris, EDP Sciences, 1417-1428. URL : <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/2008/01/cmlf08073.pdf>

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (sd) : *Corpus de Referencia del Español Actual*. [Base de données en ligne]. URL : <http://corpus.rae.es/creanet.html>

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle. Paris, CNRS, 1971-1994. Version en ligne : ATILF - CNRS & Université de Lorraine. URL : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

INTERVIEWS PUBLIÉES

Il convient de suivre la manière dont le document est présenté ou, à défaut, de suivre le schéma suivant :

[NOM(s), Prénom(s) de la personne interviewée] [(Année)] : [« Titre ou description de l'interview »], [animé par Prénom(s) Nom(s) de l'interviewer]. [Support (titre du magazine, du programme et de la station de radio, de la chaîne de télévision ou de la vidéo...)], [date complète]. [URL ou DOI].

Exemples :

BAUTISTA NARANJO, Esther (2013) : « Pia Petersen sous le signe de don Quichotte ». *Cédille, revista de estudios franceses*, 9, 527-538. URL : <http://riull.ull.es/xmlui/handle/915/31148>

CONDÉ, Maryse (2019): « Les beaux jours de Maryse Condé », entretien animé par Valérie Marin La Meslée. 2/06/2019. Marseille, *Festival Oh Les Beaux Jours!* URL : <https://www.youtube.com/watch?v=bY5NgNwRM-U>

COMMUNICATIONS PERSONNELLES

Les communications strictement personnelles (interviews non publiées, lettres, courriels, etc.) ne sont pas considérées comme des « références bibliographiques », car ces informations ne peuvent pas être retrouvées ou vérifiées. Dans ce cas, il suffit d'indiquer, après le texte cité, le nom de la personne interviewée ou de l'auteur·e du message, suivi du type de communication et de la date.

Exemples :

« Texte, texte, texte, texte, texte, texte, texte, texte » (Maryse Condé, lettre personnelle, 5/04/2018).

Michel Cosem (courriel, 14/11/2017) nous a envoyé une première version de son nouveau roman, fruit de son voyage à l'île de la Réunion.